

Commune de Montrond le Château (Doubs)
Conseil Municipal
du lundi 5 mars 2018
Séance ordinaire

L'an deux mille dix-huit, le cinq mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Montrond le Château s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Dominique GIRARDIER, Maire.

Etaient présents :

Mmes ANTONI Marie-Jo, DOS SANTOS Aline, GAILLARD Blandine, GIRARDIER Dominique, LIDOINE Christelle, PIGUET Colette.

Mrs BERNARD Gilles, CLERC Thierry, COLA Bernard, EUVRARD Daniel, FOURQUET Luc, GRESSIER Jean-François, PERRIN Pascal.

Absent (e)(s) : Mme JECHOUX Marielle

Absent(e)(s) excusé (e)(s) : M. LIDOINE Xavier.

Délégation de pouvoir : aucune

Un scrutin a eu lieu, Mme Colette PIGUET ayant obtenu la majorité des suffrages, a été nommé(e) pour remplir les fonctions de **secrétaire** conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Mme le Maire demande l'ajout à l'ordre du jour de la déclaration préalable de travaux de M. VEROVIC Jean-Pierre. Demande acceptée.

Mme la Présidente a déclaré la séance ouverte et a exposé ce qui suit :

1 – **URBANISME**

DPU Parcelles ZH n°280 et ZH n°248

2- **FÊTE PATRONALE** : modification tarifs

3 – **ATELIER COMMUNAL** : location de box

4 – **FINANCES** : admissions en non-valeur

5 – **QUESTIONS DIVERSES**

7 - **INFORMATIONS DIVERSES**

1- **URBANISME**

Déclaration préalable de travaux

Déclaration préalable de travaux déposée par M. VEROVIC Jean-Pierre pour le percement d'une porte-fenêtre : avis favorable.

DPU :

Maîtres SCP Christian ZEDET, Olivier ZEDET, Caroline ZEDET et Nicolas PETIT notaires associés à Ornans informent la Commune des transactions prochaines :

- d'un bien non bâti situé sur la parcelle cadastrée ZH n°280 au lieu-dit « Canton Larizet ».
- d'un bien non bâti situé sur la parcelle cadastrée ZH n°248 au lieu-dit « Canton Larizet ».

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur lesdites parcelles.

2- FÊTE PATRONALE : modification tarifs

Mme le Maire explique que le seuil de recouvrement est fixé désormais à 15 €. Par conséquent, les tarifs des droits de place pour les forains doivent être modifiés.

Le Conseil Municipal décide d'appliquer les tarifs suivants :

- forfait de 15 € pour les petits emplacements jusqu'à 50 m²
- au-delà, la redevance est fixée à 0.50 € le m²

3- ATELIER COMMUNAL : location box

Mme le Maire explique que M. Jean-Pierre COLLOVALD président de l'association MODULA'SON sise 20 rue du vert bois – 25480 ECOLE-VALENTIN désire louer le local de stockage situé Chemin de Chenecey.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte de louer le local à cette association pour un montant mensuel de 375 € (trois cent soixante-quinze euros)

FINANCES : admission en non-valeur

Le Trésor public de Quingey a envoyé une liste de proposition en non-valeur. Le conseil Municipal se donne le temps de la réflexion et se prononcera au prochain conseil d'avril.

5 - QUESTIONS DIVERSES

- Création Skate Parc

Pour permettre l'instruction du dossier de subvention par les services du Conseil Départemental, une consultation d'entreprises doit être effectuée. Des demandes de devis seront envoyées aux entreprises concernées par cette activité.

- Travaux cimetière

Une consultation va être lancée auprès d'entreprises pour la réfection des allées.

6 - INFORMATIONS DIVERSES

- Eclairage public

Dans le cadre de la rénovation de l'éclairage public, Mme Ophélie BORNAND chargée de mission Transition énergétique à la CCLL nous informe que la commune peut bénéficier de subventions pour un montant total des travaux de 6 040 €, soit : 2 416€ de subvention TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) et 2 416 € de subvention SYDED. Il restera 1 208 € à la charge de la commune

- Transports scolaires

Depuis la dernière rentrée, la Région a pris en charge la gestion des transports scolaires. Elle met en place une concertation pour garantir un service égalitaire aux écoliers dès la rentrée 2018. La concertation se déroulera durant les 6 premiers mois de l'année et réunira les parents d'élèves, les maires, les compagnies de transports scolaires, chauffeurs et Elus régionaux. Une décision des élus devrait intervenir au 2^{ème} semestre 2018. La question du financement sera à l'ordre du jour.

Vote du Budget le 03/04/2018
Prochain conseil le 30/04/2018

La séance est levée à 23 h

Le Maire
Dominique GIRARDIER

Numéro de délibération	
DCM n° 2018/05-02-01	Déclaration d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption – parcelles cadastrées section ZH n°280 et ZH n°248
DCM n° 2018/05-02-02	Modification tarifs fête patronale
DCM n° 2018/05-02-03	Location local de stockage – Chemin de Chenecey